



LA PAROLE À...

## Construction HLM : l'inacceptable désengagement de l'Etat



**C**ela faisait 26 ans qu'un Président de la République ne s'était pas rendu au Congrès annuel de l'Union Sociale pour l'Habitat. Alors, l'annonce de l'arrivée de François Hollande en clôture du Congrès 2015 à Montpellier, le 24 septembre, suscitait un réel espoir au sein du mouvement HLM. Cela ne dura, malheureusement, pas bien longtemps. Les menaces sur les aides à la pierre se sont rapidement confirmées. Le projet de loi de finances 2016 divise par deux les aides à la pierre en les ramenant à 250 millions d'euros.

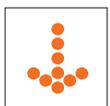
### Ce désengagement de l'Etat est inacceptable.

Il met définitivement fin à deux promesses majeures du candidat Hollande : le doublement des aides à la pierre et la construction de 500 000 logements (dont 150 000 HLM) par an durant tout le quinquennat. Un budget logement qui propose de réduire de moitié les aides à la pierre, de baisser les APL et de maintenir les produits de défiscalisation est un budget d'inspiration libérale qui a déjà fait la preuve par le passé de son inefficacité en engendrant davantage de spéculation et faisant planer une épée de Damoclès sur des dizaines de milliers d'emplois dans le secteur du bâtiment.

Nous nous associons à la désapprobation du mouvement HLM et demandons au Président de la République et au gouvernement de revenir sur cette décision.

**STÉPHANE PEU**, président de Plaine Commune Habitat

## Initiatives



### NOUVEAU SIÈGE

Le 7 décembre 2015, le siège de Plaine Commune Habitat s'installe Porte de Paris. Ce sont toutes les équipes des services supports qui emménagent dans ce nouveau bâtiment, au cœur du territoire, au pied du métro-ligne 13 et du tramway T8.

#### CE QUI NE CHANGE PAS :

- votre gardien et votre agence de proximité
- nos numéros de téléphones
- notre adresse mail : [contact@plainecommunehabitat.fr](mailto:contact@plainecommunehabitat.fr)

Et suivez-nous sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/plainecommune.habitat>



#### CE QUI CHANGE À COMPTER DU 7 DÉCEMBRE :

- **notre adresse postale**  
Il faudra adresser vos courriers à :  
**Plaine Commune Habitat,**  
**5 bis rue Danielle Casanova,**  
**93 200 Saint-Denis**
- **le lieu de permanence** des chargés d'attribution pour une demande de logement
- **le lieu des rendez-vous** des chargés de contentieux et des conseillers en économie sociale et familiale

## Bienvenue au club



Plaine Commune Habitat travaille depuis plusieurs mois au projet d'un « club des locataires » et une rencontre avec des locataires s'est tenue le 28 septembre sur le sujet. Le club des locataires ce serait quoi ? Un club sous forme d'association qui, sur le modèle d'un comité d'entreprise, proposerait des biens et des services à des conditions privilégiées. Vous souhaitez vous impliquer dans ce projet, proposer des idées d'activités et/ou vous impliquer dans son organisation, l'assemblée générale constitutive qui lancera officiellement le club a lieu **le mardi 8 décembre**, 5 bis rue Danielle Casanova, 93 200 Saint-Denis.

+ d'info et inscription auprès de **Sofia BOUTRIH**, [sboutrih@plainecommunehabitat.fr](mailto:sboutrih@plainecommunehabitat.fr)  
**01 48 13 61 67**

## LE CHAUFFAGE

Le chauffage a été progressivement remis en service le 7 octobre. Les quelques mois de repos pour le réseau de chauffage ont été mis à profit pour des travaux visant à améliorer la performance des équipements, le confort des locataires et la maîtrise de la facture énergétique, s'ils sont accompagnés de bonnes pratiques.

### UN RÉSEAU RÉNOVÉ

La production d'eau chaude et de chauffage, servant à l'alimentation d'une grande partie des résidences est gérée via un réseau de 216 stations à gaz et de 24 stations géothermiques. Ces installations bénéficient de rénovations majeures récentes ou en cours, avec :

- le remplacement des échangeurs primaires qui assurent la production de chaleur
- l'installation de clarificateurs qui permettent de maintenir les canalisations propres et d'éviter les embouages.
- l'installation de dégazeurs pour supprimer l'air des canalisations et éviter les purges manuelles dans chaque logement.
- le remplacement des systèmes de calorifugeage qui assurent le maintien de la température dans les canalisations.

L'ensemble de ces rénovations qui se prolongent jusqu'à juin 2016 concernent les sites de Floréal, Henri Barbusse et Stalingrad à Saint-Denis.

### QUELQUES CONSEILS ET ASTUCES

Pour bénéficier pleinement du bénéfice des équipements rénovés, ce sont de bonnes pratiques et habitudes qui permettent de faire des économies et d'avoir un bon niveau de confort :

- Ne placez pas de meubles devant les radiateurs, ni de linge dessus. Vous empêchez la diffusion de la chaleur.
- Nettoyez les radiateurs régulièrement, sans jamais les démonter.
- Aérez correctement et quotidiennement votre logement pour éviter l'humidité et la sensation du froid.
- Évitez de vouloir régler trop fréquemment la température de vos pièces : la température de confort recommandée des pièces de vie est de 19° - 20° C et celle des chambres 17° C.
- Portez un pull ou rajoutez une couverture peut rapporter gros : 1° C de moins permet d'économiser jusqu'à 7% d'énergie.

#### EN CHIFFRES

**216**  
STATIONS À GAZ

**24**  
ET  
STATIONS  
GÉOTHERMIQUES

ALIMENTENT EN EAU  
CHAUDE ET CHAUFFAGE  
LA GRANDE MAJORITÉ  
DES RÉSIDENCES DE PCH.

**1.3**  
MILLION D'EUROS  
C'EST LE MONTANT DE  
L'INVESTISSEMENT EN  
TRAVAUX DE CHAUFFAGE  
ENGAGÉS SUR 2015-2016.

**-15%**  
C'EST LA RÉDUCTION  
DE LA CONSOMMATION  
ÉNERGÉTIQUE QUE  
DOIVENT PERMETTRE  
CES TRAVAUX.

#### BON À SAVOIR



#### AVANT DE SIGNALER UN DYSFONCTIONNEMENT

• Le haut du radiateur est plus chaud que le bas : tout est en ordre. Le rôle d'un radiateur est de diffuser de la chaleur : l'eau du système de chauffage arrive par le haut avec le juste débit. Il diffuse la chaleur au fur et à mesure que l'eau chaude circule dans le radiateur et l'eau en refroidissant est dirigée vers le bas et la colonne de retour pour être de nouveau réchauffée au niveau de la sous-station.

• Le haut du radiateur est froid, alors que le bas est chaud : problème. Il y a sûrement de l'air dans le radiateur et il doit être purgé pour pouvoir être efficace.

• Un de vos radiateurs est froid alors que d'autres radiateurs sont chauds dans l'appartement : c'est le signe qu'il n'y pas assez d'eau chaude qui le traverse. Cela peut venir d'une obstruction dans les conduites ou d'un déséquilibre de la circulation d'eau : trop d'eau chaude passe dans les radiateurs situés près de la chaufferie et il n'en reste pas assez pour les radiateurs les plus éloignés.

#### CONTACT

#### EN CAS DE PROBLÈME SUR VOTRE CHAUFFAGE

avertissez avant tout **votre gardien** qui demandera au prestataire d'intervenir. Les locataires ayant signalé un dysfonctionnement au gardien pourront recevoir la visite du prestataire lors de son passage hebdomadaire.

